



l'Estafette des écoles militaires de Saumur

DECEMBRE 2010

Repas de corps du CEERAT

Le repas de corps du CEERAT a réuni tous les officiers, sous-officiers et militaires du rang du centre le jeudi 25 novembre 2010 en salle Saint-Georges. Ce moment de cohésion et de bonne humeur a également permis la découverte des arômes du Beaujolais nouveau.



Les couleurs EMS du 26 novembre 2010 ont été l'occasion

de dire au revoir à nos camarades...

- **LCL PASSEDDROIT** entré en service le 01/01/1975, fin de service le 10/01/2011, chevalier de la légion d'honneur et de l'ordre national du mérite, titulaire de la médaille de l'aéronautique, médaille d'outre mer « TCHAD », médaille d'argent de la défense nationale.



- **MAJ GRANDGUILLOTTE** entré en service le 01/05/1978, fin de service le 30/12/2010, titulaire de la médaille de bronze de la défense nationale.



- **ADC LEBRUN** entré en service le 01/10/1973, fin de service le 30/12/2010, titulaire de la Médaille militaire, médaille de bronze de la défense nationale, médaille de la jeunesse et des sports échelon bronze.

Petit déjeuner EVAT

Sous le signe du Beaujolais et de la convivialité



Après le petit discours du PVAT et du général RIVES, un petit déjeuner très copieux a été apprécié de tous.



Visite du colonel KLEIN



en présence de l'OSA et du chef du pôle formation (CDNBC)

Chef du réseau de liaison de l'armée allemande, le colonel KLEIN a visité les EMS, accompagné du lieutenant colonel KOCH, officier de liaison allemand des EMS et de l'EG.



Avec le chef de la division DFC/DSN, le LCL FRITZ...



...ainsi que le commandant de la DFS-CB, le LCL Le Guevel

Concours inter-écoles militaires de saut d'obstacles du 13 au 14 novembre 2010

Personnel des EMS classé dans une des épreuves du concours.

Epreuve cadres : 32 partants, 8 classés

Epreuve n°1 :

2° CES PAYEMENT

4° ADC SCHAULY

Epreuve n°2 : 9 partants 3 classés

1° et 2° : ADC SCHAULY

Epreuve élèves

Classement par équipe : 9 équipes, 3 classées

1°) : ECOLES MILITAIRES DE SAUMUR 1

2°) : PRYTANEE NATIONAL MILITAIRE

3°) : ECOLES MILITAIRES DE SAUMUR 2

Classement individuel : 42 partants, 11 classés

1°) : LTN de SAINT CHAMAS

3°) : LTN CHEVAL

8°) : LTN LACOMBE

10°) : LTN HARDY

Epreuve des instructeurs : 32 partants, 8 classés

3°) : CDT CHEVALIER

4°) : CEN WINGHAM

5°) : CNE RIESTCH

7°) : MCH PICOT



ADC SCHAULY



CES PAYEMENT



Remise des prix par équipes



LCL COUVE

L'ingéniosité mise à l'honneur



Petite rubrique dédiée à celles et à ceux qui font rayonner les EMS, en interne comme dans le civil... par des idées ou des projets innovants. Merci à eux !

Les engins roues canon de 90 diesel (ERC 90 D) connaissent des problèmes d'échauffement des freins de parc.

Afin de pallier les problèmes de frottement des garnitures de frein, monsieur SOUTIF (ouvrier d'état groupe VI), chef d'équipe à l'atelier blindé des écoles militaires de Saumur - école de cavalerie, a imaginé et testé la mise en place d'une butée sur le levier de frein de parc.

Ce dispositif, simple et ingénieux, permet d'éviter la surchauffe des freins et les risques d'incendie. Il a d'emblée retenu toute l'attention du commandement.

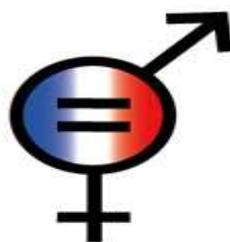
Conseil de la fonction militaire de l'armée de Terre : vos représentants aux EMS

L'engagement personnel, la disponibilité et la compétence des membres du Conseil de la Fonction Militaire de l'armée de Terre (CFMT) et pour certains d'entre eux du Conseil Supérieur de la Fonction Militaire (CSFM), méritent d'être cités en exemple. C'est ainsi qu'aux EMS, 4 représentants élus de ces instances de concertation peuvent répondre à vos questions. Il s'agit de l'ADC ALIBAULT (CEERAT), l'ADJ GALLAI (CDNBC), du MCH BLOCH (EC) et du BCH MATAS (EC). Dans le cadre de leur mission liée à la concertation, ces militaires sont amenés à émettre un avis sur tous les projets de textes réglementaires (lois et décrets) portant sur des questions d'ordre général, de vie courante, de condition d'exercice du métier militaire et d'organisation des tâches propres à l'armée de terre. Au cours des sessions, ils peuvent s'adresser directement au CEMAT. Ils seront convoqués en 2011 pour l'étude des textes afférents au nouveau régime de retraite.

Qu'est ce que l'officier mixité ?

Depuis la professionnalisation, mais également via la profonde évolution du corps social, la perception du rôle et de la place des femmes dans les armées a radicalement été transformée. Une étude menée en 2001 par le Général MEUNIER sur les comportements liés à la mixité lui a permis de formuler des propositions utiles, qui ont abouti à la mise en place d'un dispositif d'écoute et de suivi des problèmes liés à la mixité.

Au niveau de chaque formation, un représentant mixité est désigné par le commandant de formation administrative, parmi le personnel volontaire en vue d'occuper cette fonction.



Appel aux volontaires : le Major Marchand, qui occupe actuellement cette fonction, est mutée en janvier prochain. Le personnel volontaire pour lui succéder doit se faire connaître auprès de la DRH des EMS.

Votre correspondant mixité aux Ecoles militaires de Saumur :
Major Colette MARCHAND
PNIA : 821 491 65 / email : colette.marchand@eaabc.terre.defense.gouv.fr



Vie Pratique

N'instruisant aucun dossier, il ne tient aucun fichier nominatif. Il est chargé plus particulièrement : de l'écoute (attentive et confidentielle) de toute personne (homme ou femme) quel que soit le statut, désirant faire part d'un problème lié à la mixité rencontré dans le cadre strictement professionnel. Il se doit de conseiller et d'orienter les cas portés à sa connaissance vers les personnes compétentes (service médical, ASA, cellule d'assistance juridique). **Le correspondant mixité est une aide et un relais pour le commandant de formation, seulement lorsque les faits doivent être portés à sa connaissance. Ne traitant que des affaires liées à la mixité, il ne se substitue pas au rôle de la hiérarchie ou des présidents de catégorie.**



Dossier « retraites » : les différents points particulier



Suite et fin du dossier sur les retraites présenté le mois dernier. En plus d'un rappel général sur les principales modifications en cours, nous vous proposons un déroulé plus détaillé sur des situations spécifiques, à l'image des personnels qui comptent au moins trois enfants et quinze années de service.

POINT DE SITUATION

- Décalage de 2 ans des limites d'âge
- Augmentation du taux de cotisation
- **Alignement du taux de cotisation sur le régime général. (10,55%)**
- **Maintien de la RJI relevée à : 17 ans (non officier) et 27 ans (officier)**
- Maintien du système de décote
- Maintien des bonifications
- Maintien du calcul sur les 6 derniers mois
- **Le minimum garanti : le minimum garanti à 15 ans de service risque d'être repoussé à 19,5 ans**

Départ anticipé des parents de trois enfants : fermeture du dispositif

Plus de dispositif de départ à la retraite pour les parents ayant cumulé 15 années de service et dont la famille est composée de trois enfants : tel est en substance le message essentiel concernant les dispositifs existants.

- Néanmoins, afin d'amener cette réforme en douceur, des mesures d'assouplissement ont été aménagées : ainsi, les parents qui ont au moins trois enfants et quinze ans de service au 31 décembre 2011 pourront bénéficier du départ anticipé.
- De la même manière, les fonctionnaires qui déposent une demande de départ en retraite avant le 1^{er} janvier 2011 conserveront le bénéfice des règles de calcul en place auparavant.
- Ensuite, le personnel ayant atteint ou dépassé la limite d'âge d'ouverture du droit à la retraite reste également sur les anciens schémas. Ce sera aussi le cas pour ceux qui sont à moins de 5 ans de leur ouverture au droit à la retraite au 31 décembre 2010. Dans ce cadre, le droit au départ est garanti sans condition de délai.

L'agenda des EMS

• DECEMBRE

Mercredi 15 : Arbre de Noël (Gymnase Kellerman)
Jedi 16 : Repas de corps (Gymnase Kellermann)
Vendredi 17 : Prise d'armes de fin d'année, adieux aux armes du Colonel Postec.

Samedi 25 décembre : Noël

• JANVIER

L'actualité des formations aux EMS (par centre)

EC : la DA sera en camp à Djibouti du 11 au 18 janvier prochain, les sous-officiers de la 3^{ème} DI sont en CT1 RC, RB et ERC

CEERAT : stages CFCU en Renseignement et OREM 2

CDNBC : séminaire à la Bourboule pour le commandement

Jedi 6 janvier : Vœux EMS

Vendredi 7 janvier : Couleurs EMS

Mardi 11 janvier : Parcours découverte des lycéens aux EMS

Du lundi 31 janvier au mardi 2 février : inspection de l'IAT
Camp de Fontevraud : l'école de cavalerie, le 2^{ème} RMAT, le RICM sont en exercice.

La DFC assure la formation et les stages en interne



LES SORTIES DANS LE SAUMUROIS

- Du 17 au 19 décembre : Parcours céramique à Gênes. Deux ateliers ouvrent leurs portes au public dès 10h.

- 22 décembre : **Gôûter de Noël place Saint-Pierre à Saumur.** Les enfants pourront se faire maquiller, déposer une lettre dans la boîte du Père Noël et apprécier la scène musicale de jeunes Saumurois autour d'un chocolat chaud. Une collecte de jouets, livres et jeux de société est organisée en faveur des enfants du foyer des Tourelles.



- 5 janvier 2011 - **Ciné-concert : les Mondes Animés à Montreuil-Bellay.** Un spectacle qui mêle cinéma, théâtre et musique proposé par la compagnie « Le théâtre du Mantois ».

- **Le 8 janvier** : cinéma à l'opéra « La fiancée de l'Ouest », dès 19h, en direct du Metropolitan opera de New-York.

-- **Sorties cinémas :**

Depuis le 8 décembre :

Les émotifs anonymes, Les chimpanzés de l'espace, The tourist.

À partir du 15 décembre :

Un balcon sur la mer, Le monde de Narnia 3. (en 3D)



Joyeux Noël

Joyeux Noël et bonnes fêtes de fin d'année !



Tri sélectif : les gestes essentiels

Le respect de l'environnement constitue une thématique au cœur de notre quotidien, tant sur la garnison qu'à la maison... Quelques rappels essentiels vous sont ainsi présentés sur le thème du tri sélectif. Tout d'abord, rappel sur l'utilisation des containers. Pour ceux qui ignoreraient encore, quatre couleurs sont référencées :

- Vert pour le verre ;
- gris pour les éléments en plastique
- marron pour les ordures ménagères diverses
- jaune pour le papier

Ci-dessous, un tableau récapitulatif non exhaustif concernant le tri sélectif

Ce qui est recyclable	Ce qui n'est pas recyclable
Enveloppes (sauf en papier krafts)	Papiers et cartons souillés, moisis ou jaunis
Papier à imprimante, journaux	Trombones, agrafes, classeurs
Magazines, catalogues, annuaires,	Film en plastique, affiches et posters,
Prospectus, livres sans couverture rigide	Papiers et enveloppes kraft
Cartons d'emballage, papier à listing, papier d'entourage de ramette, cahiers sans spirales	Autocollants, papier carbone, papier plastifié

Avis aux lecteurs

Consigne vous est donnée de prêter une attention particulière aux appareils électriques : veillez à ne pas les laisser allumés (ou en veille) les soirs et week end. Par ailleurs, nous vous rappelons que l'utilisation des cafetières ou/et chauffages d'appoint est strictement interdite sur les sites des EMS.

Comité de rédaction

Directeur de la publication : Colonel Isabellon.

Rédaction : Madame Jolivet, Chef d'escadron Somnard, Capitaine Carpannini, Sous-Lieutenant Fezard.

Impression : Point de reprographie des EMS